

Références bancaires :

CDC
Banque : 40031
Guichet : 00001
Compte : 0000350615C
Clé RIB : 63

Accepte le paiement par carte
bancaire (possible par téléphone)
IBAN :
FR62 4003 1000 0100 0035 0615 C63
BIC : CDC GFR PPXX

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

PREMIERE
EXPEDITION

REFERENCES A RAPPELER
MD:21009

SCP CHEVRIER de ZITTER
& ASPERTI
Huissiers de Justice Associés
Audienciers près le TRIBUNAL de
COMMERCE de PARIS

1 quai de la Corse
75181 PARIS CEDEX 04

Tél. : 01 43 54 80 26
Fax : 01 46 33 06 13

cdza@orange.fr

SIGNIFICATION

D'UNE LETTRE ET D'UN CAHIER DE DOLEANCES

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE

WINGT SEPT SEPTEMBRE

À :

Nous, Fabienne CHEVRIER de ZITTER et Matthieu ASPERTI, Huissiers de Justice associés au sein de la Société Civile Professionnelle Fabienne CHEVRIER de ZITTER et Matthieu ASPERTI, Audienciers près le Tribunal de Commerce de Paris, et Quentin DUHAMEL, Huissier de Justice salarié au sein dudit office, demeurant 1 Quai de la Corse 75004 PARIS, l'un de nous soussigné,

Madame FALQUE-PERROTIN Isabelle

En sa qualité de Présidente de la CNIL
(Commission nationale de l'information et des libertés)
8 rue Vivienne
75002 PARIS

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué au Procès Verbal de Signification ci après annexé.

À LA DEMANDE DE :

Madame LOBÉ Annie c/o SantéPublique-editions domiciliée 20 avenue Stalingrad 94260 FRESNES

Elisant domicile en mon Etude

Je vous SIGNIFIE copie

- D'une lettre en date du 12 septembre 2016 ayant pour objet « Signification par voie d'huissier des cahiers de doléances des citoyens et des élus de la République française contre les compteurs « communicants » Linky, Gazpar et les compteurs à télérelève d'eau chaude et d'eau froide, valant mise en demeure de faire cesser le déploiement des compteurs dits « intelligents » Linky, Gazpar et des compteurs individuels à télérelève pour l'eau froide et l'eau chaude, et de faire procéder au retrait de l'intégralité desdits compteurs déjà posés »
- « D'un cahier de doléances des citoyens et des élus de la République française contre les compteurs « communicants » Linky, Gazpar et les compteurs à télérelève d'eau chaude et d'eau froide »

A ce que vous n'en ignoriez.



